

## Informations de base

**2022/2740(DEA)**

DEA - Procédure d'acte délégué

Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche 2021–2027:  
dates de début et les périodes applicables à l'inadmissibilité des  
demandes de soutien

Complétant [2018/0210\(COD\)](#)

**Subject**

3.15.17 Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur